



Présentation

-
-
-
- |
-

Etablissement public géré par des chefs d'entreprise élus par leurs pairs, la Chambre de commerce et d'industrie de l'Ain au sein de [la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes](#) exprime les intérêts économiques du département.

C'est le "**Parlement économique de l'Ain**" et c'est aussi le "**porte-parole**" de toutes les entreprises issues de l'industrie, du commerce et des services réparties sur l'ensemble du département.

La CCI de l'Ain assure plusieurs missions :

- **Représenter** les entreprises du commerce, des services et de l'industrie,
- **Exprimer** leurs besoins auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales,
- **Informer, conseiller et accompagner** les chefs d'entreprise,
- **Former** leurs équipes, soutenir l'apprentissage et l'enseignement supérieur ,
- **Agir** pour le développement de l'économie,
- **Aménager et développer** le territoire en fonction des besoins des entreprises, en concertation avec les acteurs locaux que sont les élus, chefs d'entreprise et partenaires économiques.

La CCI de l'Ain, un acteur du monde économique

De par la Loi, la Chambre de commerce et d'industrie de l'Ain est obligatoirement consultée par les pouvoirs publics sur les sujets concernant les entreprises. Elle peut voter en assemblée des motions adressées directement aux ministres.

La Chambre départementale fait également remonter ses avis via la Chambre de région Auvergne-Rhône-Alpes qui est l'interlocuteur du Conseil Régional et via l'échelon national des Chambres, à savoir : [CCI France](#). Le niveau européen est représenté par [EUROCHAMBRES](#).

La CCI de l'Ain n'est pas une administration. Elle est Chambre de commerce et d'industrie territoriale rattachée à la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes et placée sous la tutelle des Ministères en charge de l'industrie, du commerce et des services.

Dans le cadre de la réforme des Chambres de commerce et d'industrie, les options stratégiques sont désormais coordonnées au niveau régional au travers de Schémas sectoriels votés lors de l'Assemblée générale de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes.

Contactez la CCI de l'Ain

Tél. : 04.74.32.13.00

cci@ain.cci.fr

URL source: <https://www.ain.cci.fr/votre-cci/nous-connaitre/presentation>